BAC PRO
SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES

Modules généraux	Modules professionnels
- Français - Education Socioculturelle - Histoire-géographie - Mathématiques - Anglais - Education Physique et Sportive - Biologie - Sciences Physiques	- Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux, - Contexte des interventions de services, - Organisation d'une intervention de services aux personnes, - Communication en situation professionnelle, - Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne, - Action professionnelle à destination d'un territoire rural, - Economie d'entreprise, - Biologie humaine.

77 % DES APPRENANTS SATISFAITS

Renseignements

Directrice UFA : Katy AUDIDIER BOUÉ
katy.audidier@educagri.fr

Secrétariat apprentissage : Mercédès LOPEZ
05 49 93 70 52—cfa.thure@educagri.fr

Référente handicap : Sonia FALLOURD
sonia.fallourd@educagri.fr

Responsable pédagogique : Sylvain BIDEAU
sylvain.bideau@educagri.fr

Responsable vie scolaire : Sandra PANTÉ
sandra.pante@educagri.fr

Domaine des Chevaliers
86540 Thuré

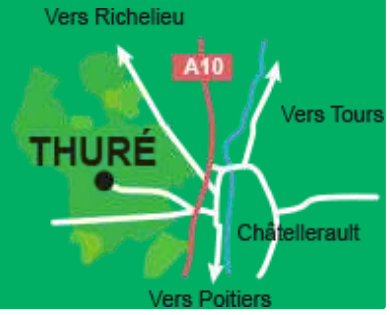

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

L'AVENTURE DU VIVANT

réana

POITIERS VENOURS AGRI CAMPUS

Campus Nat'Thuré Végétal

2024 - 2025

BAC PRO

Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires

En Apprentissage

Pôle de Formation Nat'Thuré Végétal

BAC PRO
SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES

Objectifs

Le BAC PRO « Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires » est un diplôme de niveau 4 préparé en un cycle de 2 ans, Première et Terminale. Ce diplôme vise à former des professionnels capables d'intervenir à la fois dans le domaine des services à la personne (enfants, personnes âgées ou handicapées) et dans l'animation des territoires (animations, accueil, tourisme, loisirs, sport,…) en structures publiques ou privées, ou à domicile.

Qualités requises

- Sens de l'accueil, de l'écoute, de l'aide et du service,
- Méthode et organisation,
- Esprit d'équipe,
- Autonomie.

Conditions d'admission en apprentissage

- Être âgé de 16 à moins de 30 ans.
- Possibilité dès 15 ans en ayant terminé une classe de 3ème.
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.
- Après un CAP,
- Après une classe de seconde, un CAPa SAPVER,
- Après une classe de première,
- Satisfaire aux tests de prérequis :
  - Savoir lire, écrire, et comprendre le français (niveau B1),
  - Savoir utiliser les quatre opérations mathématiques,
  - Avoir un projet professionnel validé dans le domaine du service à la personne

Durée de la formation

Sur un parcours de 2 ans et sur la base de 35 heures par semaine :

- En entreprise : 27 semaines par an (1120 heures),
- En centre : 20 semaines par an (700 heures),

Financement

Formation financée par les OPCO pour les contrats privés, et par les collectivités territoriales pour les contrats publics.

Rémunération

Rémunération par l'entreprise suivant l'âge et l'année de formation.

Diplôme visé, niveau et modalités d'évaluation

Le diplôme de BAC PRO Services aux Personnes et Animation dans les Territoires est attribué à la fin des deux années de formation.
La formation étant organisée en modules, elle permet de bénéficier à partir de la première, du contrôle en cours de formation (CCF) qui compte partie pour l'examen.
L'autre partie de l'examen se déroule sous la forme d'épreuves terminales écrites et orales.

Accès direct à l'emploi :

Aide à domicile, AVS, agents des services hospitaliers, intervenant en structure d'accueil petite enfance, accueillant social, chargé d'accueil, agent d'accueil et d'animation, médiateur numérique et/ou social, animateur, etc...

Poursuites d'études

Infirmière, aide-soignante, BTS ESF, SP3S, DARTR, assistant social, éducateur spécialisé, moniteur-éducateur, auxiliaire de puériculture, animateur petite enfance, EJE, BPJEPS

Au sein de l'établissement

- Participation aux Olympiades des métiers,
- Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap,
- Restauration au self,
- Possibilités d'hébergement,
- Centre d'Accompagnement et d'Informations,
- Salles informatiques,
- 5 semaines de congés payés.
- Plateau technique (cuisine, salle de soin, nurserie)
- Modalités pédagogiques : cours théoriques, pratique
- Autoformation, individualisation

PRINCIPALES ACTIVITES

- Organisation des activités des publics fragiles et de la petite enfance
- Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne
- Accompagnement des initiatives locales
- Aide à l'inclusion numérique pour les publics les plus éloignés

MILIEUX PROFESSIONNELS

- Crèche, garderie périscolaire, centre de loisirs, école maternelle.
- Maison de retraite, hôpital, centre de rééducation, service d'aide à domicile, foyer logement, résidence Senior
- Institut médicoéducatif, établissement et service d'aide par le travail, foyer d'hébergement pour personnes handicapées…
- Mairie, CCAS, MJC, point information jeunesse, mission locale, centre d'information et d'orientation…